

ARABIA SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2004

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Intermédiaires
 Au 31 mars 2004

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectifs, nous avons procédé à un examen limité de la composition des actifs reflétés par les états financiers intermédiaires, annexés au présent rapport, de la Société « Arabia SICAV », au 31 mars 2004.

Les états financiers intermédiaires de l'Arabia Sicav, faisant apparaître un portefeuille titres et des placements monétaires confirmés par son dépositaire, sont établis par son gestionnaire. Il nous appartient sur la base de notre examen limité d'émettre un avis sur les dits états financiers.

Notre examen des actifs reflétés par les dits états financiers intermédiaires a été effectué conformément aux normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à apprécier la conformité des données reflétées par ces Etats financiers intermédiaires au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence.

Une vérification de cette nature et à objectif limité, comporte essentiellement des procédures analytiques et des procédures pour apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté et la présentation d'ensemble des états financiers intermédiaires ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit d'états financiers définitifs. En conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de cet examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « **Arabia SICAV** » au 31 mars 2004, conformément aux normes comptables généralement admises. Ces Etats Financiers intermédiaires développent au 31 mars 2004, des actifs nets, de tnd : 4 532 300, et ce, après déduction des résultats déficitaires de la période, de tnd : (5 884,)

Sans remettre en cause l'avis exprimé, ci-dessus, il nous appartient de vous informer que :

- des billets de trésorerie à échoir dans moins d'une année, d'un montant total de tnd : 796 717,
- sont retenus pour le calcul du ratio objet de l'article 29 du code des organismes de placement collectif parmi les liquidités et équivalent de liquidités, pour situer ce ratio à 27,9% des actifs au 31 mars 2004.
- les actifs comprennent au 31 mars 2004 des actions d'un OPCVM représentant 11,21 % du capital de cette Sicav.
 - la valeur liquidative publiée est affectée par une anomalie de paramétrage informatique, qui l'a réduite tout au long du trimestre écoulé de 2,09 millimes en moyenne.
 - l'environnement interne de la comptabilité n'est pas actuellement en parfaite harmonie avec les recommandations de la norme comptable générale et la norme dix huit relative au contrôle interne et à l'organisation comptable des OPCVM.

Tunis, le 4 mai 2004
 le Commissaire aux Comptes
Mohamed SELTANA

BILAN
ARRETE AU 31/03/2004

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2004	31/03/2003	31/12/2003
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 005 906	2 594 991	2 919 869
b- Obligations et valeurs assimilées	296 426	247 689	205 570
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	796 717	770 643	497 129
b- Disponibilités	485 628	7 886	293 755
AC3- Créances d'exploitation		9 085	
AC4- Autres actifs		9 698	
TOTAL ACTIF	4 584 676	3 639 992	3 916 323
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	52 375	59 679	58 986
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	52 375	59 679	58 986
ACTIF NET			
CP1- Capital	4 343 632	3 349 996	3 662 785
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	194 552	163 258	
b- Sommes distribuables de la période	-5 884	67 059	194 552
ACTIF NET	4 532 300	3 580 313	3 857 337
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	4 584 676	3 639 992	3 916 323

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2004**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2004</u> <u>31/03/2004</u>	<u>01/01/2003</u> <u>31/03/2003</u>	<u>01/01/2003</u> <u>31/12/2003</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	120	72 111	215 962
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 779	10 177	19 258
c- Revenus des autres valeurs			
PR 2- Revenus des placements monétaires	8 895	598	27 756
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	12 794	82 886	262 976
CH 1- Charges de gestion des placements	18 790	15 810	66 146
REVENU NET DES PLACEMENTS	-5 996	67 075	196 830
PR 3- Autres produits			
CH 2- Autres charges			
RESULTAT D EXPLOITATION	-5 996	67 075	196 830
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	112	-17	-2 278
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-5 884	67 059	194 552
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
_ Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	490 116	-63 849	592 438
_ Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-24 797	-122 196	-371 609
_ Frais de négociation	-3 670	-2 914	-11 683
_ Régularisation des sommes non distribuables	22 770	-22	-5 983
RESULTAT NET DE LA PERIODE	478 535	-121 922	397 715

**ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2004**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2004</u> <u>31/03/2004</u>	<u>01/01/2003</u> <u>31/03/2003</u>	<u>01/01/2003</u> <u>31/12/2003</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d'exploitation	-5 884	67 059	194 552
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur			
b- titres	490 116	-63 849	592 438
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de			
c- titres	-24 797	-122 196	-371 609
d- Frais de négociation de titres	-3 670	-2 914	-11 683
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			-163 258
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	1 090 613		528 690
_ Régularisation des sommes non distribuables de			
_ l'exercice	0		261
_ Régularisation des sommes distribuables			
_ Droits de sorties			
b- Rachats			
_ Capital	-894 185	-1 090	-609 134
_ Régularisation des sommes non distribuables de			
_ l'exercice	22 770	-22	-6 244
_ Régularisation des sommes distribuables			
_ Droit de sortie			
VARIATION DE L ACTIF NET	674 963	-123 012	154 012
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	3 857 337	3 703 325	3 703 325
b- en fin de période	4 532 300	3 580 313	3 857 337
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>			
a- en début de période	85 141	87 135	87 135
b- en fin de période	89 728	87 108	85 141
VALEUR LIQUIDATIVE	50,512	41,102	45,305
AN6- TAUX DE RENDEMENT	11,49%	-3,29%	11,00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêté au 31/03/2004

(unité= DT)

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2004, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2003 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2004 à 3 005 906 DT contre 2 594 991 DT au 31/03/2003, et se détaille ainsi :

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE**ARRETE AU 31/03/2004**

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/03/2004	% ACTIF
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:				
PBHT	3 542	81 394	16 152	0,35%
BNA	300	2 940	2 944	0,06%
BTEI	10 500	196 841	231 000	5,04%
TAIR	11 148	67 865	111 447	2,43%
TL	362	7 148	7 240	0,16%
MONOPRIX	14 872	503 175	450 949	9,84%
SFBT	3 800	182 935	185 877	4,05%
STEQ	28 276	159 094	208 338	4,54%
MAGASIN GENERAL	31 300	233 596	227 551	4,96%
ATB	31 242	505 564	397 804	8,68%
CIL	2 612	61 258	36 845	0,80%
SPDIT	100	2 833	2 107	0,05%
ATL	3 132	79 822	50 425	1,10%
SOTUMAG	18 700	230 862	229 075	5,00%
SOTRAPIL	20 000	289 275	288 300	6,29%
ELECTOSTAR	16 993	99 439	73 240	1,60%
SIAME	1 800	47 033	53 980	1,18%
SIMPAR	4 886	66 352	70 163	1,53%
ICF	1 110	50 218	36 630	0,80%
SIPHAT	6 373	56 353	64 813	1,41%
UIB	100	1 170	1 100	0,02%
SOTETEL	1 081	45 056	47 579	1,04%
DS T LAIT 5/16	48	269	0	0,00%
SOTUVER DS	9	-6	0	0,00%
TITRES OPCVM				
SANADETT SICAV	250	26 969	27 280	0,60%
AXIS TRESORERIE SICAV	1 800	180 049	185 080	4,04%
TOTAL	214 336	3 177 506	3 005 918	65,56%

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE SOCIETES:				
ATL 2000/1 7% ech 31/07	2 000	160 000	166 014	3,62%
ATL 2003/1 7.4% 15/03	1 000	100 000	100 276	2,19%
CIL 2002/1 TMM+1,25% ech 28/02	500	30 000	30 136	0,66%
TOTAL	3 500	290 000	296 426	6,47%

PLACEMENTS MONETAIRES				
BILLETS DE TRESORERIE		800 000	796 717	17,4%
DISPONIBILITES		481 982	485 628	10,6%
TOTAL		1 281 982	1 282 344	28,0%
TOTAL GENERAL		4 749 488	4 584 688	100%

Note sur les revenus du Portefeuille-titres

<u>Dividendes</u>	31/03/2004	31/03/2003
- Actions et valeurs assimilées admises à la cote	120	72 111
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations	3 779	10 177
Revenus des placements monétaires		
- BTCT		431
-Rémunération du compte courant	3 031	166
-Billets de Trésorerie	5 864	
TOTAL	12 794	82 886

Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours Du 1er trimestre de l' exercice 2004 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2003

- Montant	3 662 785
- Nombre de titres	85 141
- Nombre d'actionnaires	36

Souscriptions réalisées

- Montant	1 090 613
- Nombre de titres émis	25 468
- Nombre d'actionnaires nouveaux	12

Rachats effectués

- Montant	- 894 185
- Nombre de titres rachetés	20 881
- Nombre d'actionnaires sortants	7

Autres effets s/capital

- Variation des plus values potentielles	490 116
- Moins values réalisées sur cession de titres	- 24 797
- Frais de négociation	- 3 670
- Régularisation des sommes non distribuables	22 770

Capital au 31/03/2004

- Montant	3 343 632
- Nombre de titres	89 728
- Nombre d'actionnaires	41

Note sur les sommes distribuables

.

Le solde de ce poste au 31/03/2004 se détaille ainsi :

Résultats distribuables

exercice (2004)	- 5 884
TOTAL	- 5 884

4/ AUTRES INFORMATIONS

Revenus des placements	12 794
Charge de gestion des placements	18 790
Revenu net des placements (1)	- 5 996
Autres produits	
Autres charges	
Résultat d'exploitation	- 5 996
Régularisation du résultat d'exploitation	112
Sommes distribuables de la période	- 5 884
Variation des plus values potentielles	490 116
Moins values réalisées sur cession de titres	- 24 797
Frais de négociation	- 3 670
Régularisation des sommes non distribuables	22 770
Résultat net de la période (1)+(2)	478 535

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire . Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC au 31/03/2004 s'élèvent à 12 769 DT TTC.

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB .En contrepartie le dépositaire perçoit une rémunération de 1180D TTC l'an.

Les honoraires de l'ATB au 31/03/2004 s'élève a 297 DT